

Fiche de données de sécurité

M-Line 450-20S

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 07/08/2012
Version 3.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit	
	Nom du Produit	M-Line 450-20S
	Code du produit.	Non applicable
	Identificateur de formule unique (IFU)	Non applicable
	Forme nano	Le produit ne contient pas de nanoparticules.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation Identifiée	PC38 Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux
	Usages déconseillés	Rien de connu
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH Tatschenweg 1 74078 Heilbronn Deutschland
	Téléphone	+49 (0) 7131 39099-0
	Fax	+49 (0) 7131 39099-229
	E-mail (personne compétente)	mm.de@vpgsensors.com
1.4	Emergency telephone number	
	Tél. d'urgence	+ 33 (0)1 45 42 59 59 (00-1) 703-527-3887
	Langues parlées	Heures de bureau: 24 heures, 7 jours par semaine CHEMTREC (24 heures) Toutes les langues européennes officielles.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Aquatic Chronic 3; H412
2.2	Éléments d'étiquetage	Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
	Nom du Produit	M-Line 450-20S
	Pictogramme(s) de Danger	Aucun attribué
	Mention(s) d'Avertissement	Aucun attribué
	Contient:	Non Applicable
	Mention(s) de Danger	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	Mention(s) de mise en garde	P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
	Information supplémentaire	Non applicable
2.3	Autres dangers	Non applicable

Fiche de données de sécurité

M-Line 450-20S

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 07/08/2012
Version 3.0

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances - non applicable.

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
Antimony (Sb); Stibium	≤5	7440-36-0	231-146-5	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Aquatic Chronic 2; H411

Note: Pour le texte complet des mention de danger, consulter le chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

Inhalation

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux élevés de produit est probable. Éviter le contact avec la peau. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche.

Contact avec la peau

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible. Traitement symptomatique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ininflammable. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Une soudure contenant de l'antimoine peut libérer de l'oxyde d'antimoine si elle est chauffée à plus de 537 °C.

Fiche de données de sécurité

M-Line 450-20S

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 07/08/2012
Version 3.0

5.3 Conseils aux pompiers

Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Obturer les fuites si cela ne présente pas de danger. Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Evacuer la zone et garder le personnel à l'abri du vent. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. N'agir qu'en l'absence de risques. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Éviter d'inhaler les fumées pendant la soudure. Assurer une ventilation adéquate. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser avec précaution pour éviter d'inhaler les fumées si un chalumeau est utilisé pour découper de grands morceaux. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour autant que cela ne soit pas dangereux, isoler la source de la fuite. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Laver la zone de déversement avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique: 8, 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate.. Éviter d'inhaler les fumées pendant la soudure. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.

température de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Entreposer à la température ambiante.

Temps limite de stockage

Stable dans les conditions normales.

Matières incompatibles

Éviter/tenir à l'écart de: Soufre, acides, chlore, agents oxydants forts

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Rubrique: 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Substance	N° CAS	VLEP-8h		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Année
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
Antimoine et ses composés, en Sb	-	-	0.5	-	-	(2)	73	-	1984

Source : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

8.1.2 valeur limite biologique

Non fixé

8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé

Fiche de données de sécurité

M-Line 450-20S

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 07/08/2012
Version 3.0

8.2 Contrôle de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. ou utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact. Éviter de respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains:

Porter des gants imperméables (EN374). Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Recommandés: PVC / Caoutchouc nitrile

Protection de corps:

Porter des vêtements de travail anti-poussière. Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire



Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Risques thermiques

non applicable

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Solide - métal sous forme de fil

Couleur

Gris argent

Odeur

Presque inodore

Point de fusion et point de congélation

Aucune donnée disponible

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible

Inflammabilité

Ininflammable

Limites inférieure et supérieure d'explosivité ou limites inférieure et supérieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible - solide

Point éclair

Aucune donnée disponible - solide

Température d'auto-inflammation

Aucune donnée disponible - solide

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

pH

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

M-Line 450-20S

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 07/08/2012
Version 3.0

Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible - solide
Solubilité	Non miscible à l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité et/ou densité relative	>1 (H ₂ O = 1)
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible - solide
Caractéristiques des particules	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Propriétés explosives	Non Explosif
Propriétés comburantes	Non comburant (oxydant).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	This product releases methanol.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Réagit vigoureusement avec le chlore et les agents oxydants.
10.4 Conditions à éviter	Chaleur et lumière solaire directe
10.5 Matières incompatibles	Éviter/tenir à l'écart de: Soufre, acides, chlore, agents oxydants forts
10.6 Produits de décomposition dangereux	Une soudure contenant de l'antimoine peut libérer de l'oxyde d'antimoine si elle est chauffée à plus de 537 °C.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008	
Toxicité aiguë	
Ingestion	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour
Inhalation	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 5 mg/L. (poussières/brouillard)
Contact avec la peau	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancerogénité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Informations sur les autres dangers	

Fiche de données de sécurité

M-Line 450-20S

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 07/08/2012
Version 3.0

11.2.1	Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.
11.2.2	Autres informations	Aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1	Toxicité	Mélange: Aquatic Chronic 3; H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Antimony (Sb); Stibium Aquatic Chronic 2; H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. NOEC: ≥1.13 mg Sb/l (Tête de boule) NOEC: ≥1.74 mg Sb/l (Poissons) Source: Classification harmonisée; Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
12.2	Persistence et dégradabilité	Aucune information sur le mélange lui-même. Antimony (Sb); Stibium Non applicable pour substances inorganiques.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation. Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB): 40 Antimony (Sb); Stibium Potentiel de bioaccumulation faible
12.4	Mobilité dans le sol	Le produit devrait être peu mobile dans le sol. Antimony (Sb); Stibium La substance est supposée avoir une faible mobilité dans le sol.
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Produit Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6	Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.
12.7	Autres effets nocifs	Rien de connu

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets): HP14
13.2	Indications diverses	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Non classé dans les 'Recommandations on the Transport of Dangerous Goods' des Nations Unies.

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA/OACI
14.1	Numéro ONU ou Numéro d'identification	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
14.4	Groupe d'emballage	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
14.5	Dangers pour l'environnement	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7	Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.8	Indications diverses	Aucune	Non classé comme Polluant Marin.	

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE	

Fiche de données de sécurité

M-Line 450-20S

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 07/08/2012
Version 3.0

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: Sans restriction

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III] Non applicable

Notice explicative sur la limite d'occupation:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

À observer:

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

15.1.2 Directives nationales Germany

Classe risque aquatique (WGK)

Classe de danger pour l'eau 2

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: Nouveau format du règlement (UE) 2020/878 pour les FDS, toutes les rubriques ont été mises à jour pour inclure les nouvelles données. Veuillez utiliser la FDS avec précaution.

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS).

UE Classification(s) harmonisée(s) pour Antimony (Sb); Stibium (n°CAS 7440-36-0).

Enregistrement(s) ECHA pré-existant Antimony (Sb); Stibium (n°CAS 7440-36-0)

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Aquatic Chronic 3; H412	Calcul récapitulatif

LÉGENDE

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
BCF	Facteur de bioconcentration (FBC)
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EU	Union européenne
EC	Communauté européenne
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EN	Norme européenne
IATA	International Air Transport Association
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	Marchandises dangereuses dans le transport maritime international
IMO	International Maritime Organization
LC50	Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LD50	Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prédictive sans effet
REACH	Enregistrement, Évaluation et Restriction des produits chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TWA	Valeur d'exposition moyenne pondérée

Fiche de données de sécurité

M-Line 450-20S

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 07/08/2012
Version 3.0

STEL Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB très Persistant et très Bioaccumulable
UN Organisation des Nations unies

Classification des dangers / Code de classification:

Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4
Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Chronic 2; Danger pour l'environnement aquatique, Chronique ,
Catégorie 2

Mention(s) de Danger

H302: Nocif en cas d'ingestion.
H332: Nocif par inhalation.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.



Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.